



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Département du Val-de-Marne

COMMUNE DE CHEVILLY-LARUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice.... 33
Présents 28
Représentés..... 2
Absents 3

Séance n° 3

DELIBERATION N° 2021DEL-FIN-34

Le 30 juin 2021 à 19h00, les membres composant le Conseil municipal de Chevilly-Larue se sont réunis en mairie, sous la présidence de Madame Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} Adjointe au Maire, par suite d'une convocation en date du 24 juin 2021.

Sont présents :

Laurent TAUPIN, Hermine RIGAUD, Hadi ISSAHNANE, Nora LAMRAOUI-BOUDON, Patrick BLAS, Barbara LORAND-PIERRE, Philippe KOMOROWSKI, Régine BOIVIN, Renaud ROUX, Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, Michel JOLIVET, Murielle DESMET, Marie FRANCOIS, Jean-Roch COGNET, Amel MATOUK, Alain PETRISSANS, Armelle DAPRA, Matthias DESCHAMPS, Safia RIZOUG, Noélise ODONNAT, Brice LE ROUX, Nathalie CHARDAIRE, Sylvain MAILLER, Paule ABOUDARAM, Yacine LADJICI, Geneviève GLIOZZO, Beverly ZEHIA et Susan CANELAS-DREZET.

Absents ayant donné procuration :

Olivier LAVERDURE représenté par Patrick BLAS ;
Amar LALMAS représenté par Susan CANELAS-DREZET ;

Absents n'ayant pas donné procuration :

Stéphanie DAUMIN ;
Boukouya FOFANA ;
Alain FRYDMAN ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code général des collectivités territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Régine BOIVIN est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET :

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET 2020 DE LA
COMMUNE**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31 et L2121-14 ;

Vu le projet de compte administratif 2020 ;

Considérant la nécessité d'approuver ce dernier dans les 6 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice au plus tard le 30 juin 2021 ;

Après avis de la commission Finances, évaluation des politiques publiques et démocratie locale ;

Ayant entendu son rapporteur, Mme Régine BOIVIN ;

Mme La Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 25 voix pour / 5 abstentions (Yacine LADJICI, Geneviève GLIOZZO, Beverly ZEHIA, Susan CANELAS-DREZET, Amar LALMAS) ;

Article unique : Approuve par chapitre le compte administratif 2020 du budget de la ville pour les montants figurant ci-après :

Pour la section de fonctionnement :

Recettes : 45 497 159,68€

Dépenses : 43 971 575,13€

Report de l'exercice 2019 : + 1 819 633,97€ (excédent de fonctionnement reporté)

Pour la section d'investissement :

Recettes : 9 061 956,08€

Et des restes à réaliser en recettes : 2 363 062,00€

Dépenses : 8 635 642,85€

Et des restes à réaliser en dépenses : 3 859 078,53€

Report de l'exercice 2019 : -334 958,22€ (solde d'exécution négatif reporté).

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits.

Madame la Maire,
Stéphanie Daumin,

Certifié exécutoire compte tenu
de sa réception en Préfecture
par télétransmission le **12 JUIL. 2021**
et sa publication le **12 JUIL. 2021**.....





DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Service Finances
Réf : st

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

RAPPORT DE PRÉSENTATION

OBJET : 1.2 Approbation du compte administratif du budget 2020 de la Commune

Le compte administratif 2020 établi par l'ordonnateur, est un document règlementaire qui retrace l'exécution du budget en rapprochant les prévisions budgétaires des réalisations effectives des dépenses et recettes de la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

Il s'agit du document « miroir » du compte de gestion, établi par le comptable public et reprenant les états financiers que l'on retrouve pour l'ensemble des acteurs économiques, à savoir, bilan, compte de résultat et annexes.

1°) ECONOMIE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Une fois n'est pas coutume, l'exécution du budget communal 2020 adopté en décembre 2019 donc bien avant l'émergence de la pandémie de la covid-19 a connu au fil de l'année 2020 des bouleversements notables qui ont nécessité de reconsidérer les prévisions à 2 reprises, au printemps et à l'automne.

Même si ces opérations de « recadrage budgétaire » ont cherché à épouser au mieux le profil de l'activité communale 2020, il se trouve au final que des écarts significatifs ont néanmoins été constatés qui n'ont pas pour autant trop dégradés les grands équilibres du compte administratif comme cela va être décrit ci-après.

Preuve en est la moindre dégradation de l'épargne de gestion constaté (différence entre les recettes réelles de fonctionnement – RRF et les dépenses de même nature – DRF) entre 2019 et 2020 à 4,6m€ qui s'inscrit en baisse de -7,13% (ca/ca) mais qui reste néanmoins bien supérieure à celle de 2018 (+14,6%).

Hors les cessions d'actifs, en 2020, les autres niveaux d'épargne ont enregistré une évolution à la baisse. L'épargne brute (égal à l'épargne de gestion déduction faite des charges financières) s'établit à 3,9m€ soit une baisse de -7,21% par rapport à 2019. Quant à l'épargne nette (égal à l'épargne de gestion déduction faite du remboursement en capital des emprunts), elle enregistre aussi une évolution à la baisse de -25,07% soit 1,3m€ en 2020. Par ailleurs, l'exercice 2020 a enregistré 1,7m€ de cessions d'actifs développés infra qui sont venues consolider l'épargne nette pour la porter à 3,1m€.

Dans ce contexte difficile, la ville a su tenir sa trajectoire financière malgré la forte contraction des produits des services (-35,6% à 1,8m€) aidé en cela par son modèle résilient bâti sur une composante fiscale directe et indirecte peu sensible en 2020 à l'arrêt de l'économie du pays. La capacité de désendettement de la ville représente 6,4 années d'épargne brute au 31 décembre 2020 (*4,4 années cessions d'actifs incluses*).

Gage de sa solvabilité, la ville a consolidé son fonds de roulement pour le porter à 3,4m€ (+1,1m€ sur l'exercice).

Au final, le compte administratif 2020 a délivré des disponibilités réelles de 1,9m€ qui seront reprises au budget 2021.

Tableau synthétique des flux 2018-2020

(en €)	ca2018	ca2019	ca2020
produits de fonctionnement	43 838 790	44 971 152	45 344 215
<i>dont cessions d'actifs</i>		9 765	1 795 703
<i>produits de fonctionnement (nc* cessions d'actifs)</i>	43 838 790	44 961 387	43 548 512
Charges de fonctionnement	-39 748 859	-39 911 799	-38 858 913
Epargne de gestion (nc cessions d'actifs)	4 089 931	5 049 588	4 689 600
Epargne brute	3 277 667	4 296 577	3 986 983
Epargne nette	843 628	1 841 439	1 379 861
Epargne nette (yc** cessions d'actifs)	843 628	1 851 204	3 175 564
Dépenses d'équipement	-6 446 877	-3 228 223	-5 865 287
Autres dépenses d'investissement	-174 080	-240 430	-10 289
Recettes d'équipement	5 810 600	3 708 789	3 827 389
Besoin de financement complémentaire	-810 358	240 136	-2 048 187
Autofinancement par EPARGNE avec épargne nette	810 358		2 048 187
Abondement du fonds de roulement (FDR)	33 270	2 091 340	1 127 377
FDR initial	184 586	217 856	2 309 196
variation du FDR (recettes - dépenses)	33 270	2 091 340	1 127 377
FDR final avant restes à réaliser	217 856	2 309 196	3 436 573
solde des restes à réaliser	716 584	-489 563	-1 496 017
Disponibilités réelles (résultat repris au budget N+1)	934 441	1 819 632	1 940 557

* nc : non compris

**yc : y compris

Il est rappelé que la ville ne perçoit plus directement le produit de la fiscalité économique depuis son intégration dans la Métropole du Grand Paris (MGP) mais une compensation budgétaire en provenance de cette dernière (20,1m€). Depuis 2019, dans la DGF, la ville ne perçoit plus de dotation forfaitaire mais reste attributaire que d'une dotation de solidarité urbaine (0,1m€).

Plus que jamais dans ce contexte difficile, la gestion proactive développée les années passées a permis côté recettes, de maintenir une bonne visibilité sur les flux entrants de façon satisfaisante préservant ainsi une disponibilité de trésorerie suffisante (autant que faire ce peut un volant de trésorerie disponible, maintenant une liquidité totale) sur toute la période de crise, sans aucune rupture.

Côté dépenses, malgré les contraintes particulières de cette période de crise sanitaire, une exécution « appropriée » des différentes actions et un processus de clôture d'exercice, aujourd'hui robuste du point de vue du contrôle interne, ont contribué à contrôler au mieux la consommation des crédits.

Sur le plan institutionnel, les interactions financières avec le territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) se sont traduites par un versement de 0,5m€ (vs 0,8m€ en 2019) via le fonds de compensation des charges territoriales FCCT. Particularité de la compétence « déchets » pour cette dernière année 2020, la commune collectait pour le compte du territoire depuis 2017 les principales ressources la finançant TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), redevance spéciale) qu'elle a reversé encore pour la dernière fois cette année 2020 (2,4m€).

A noter que cette année 2020 a vu le débouclage des opérations pendantes de l'année 2016 (1^{ère} année de transfert des compétences sous conventions de gestion) sans incidence sur l'exercice, le nécessaire ayant été fait budgétairement auparavant. Néanmoins, à cette occasion, la ville a décaissé 2 m€ en 2020 au profit du GOSB.

Enfin, parmi les variables qui ont joué le rôle d'amortisseur en 2020 figurent l'évolution favorable des bases fiscales (+1,58% à 35,1m€ et +1,36% à 59,5m€ pour respectivement la taxe d'habitation et la taxe foncière) dans un contexte de faible inflation (+0,5% - source INSEE).

L'évolution favorable de la péréquation horizontale dans son ensemble (-6,23% à 2,7m€) qui se décline autour des 3 fonds (FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources, 0%), FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, -13,7%), FSRIF (fonds de solidarité entre les communes de la région IDF, +1,65%)). Ce prélèvement à la source sur les impôts directs perçus par la ville représente 18,6% des 14,5m€ perçus sur 2020.

L'effet de ciseau sur 2020 est perceptible, -3,14% à 43 548k€ observé sur les recettes réelles de fonctionnement (RRF) hors cessions d'actifs quand dans le même temps, les dépenses de même nature (DRF) ne se sont contractées que de -2,64% à 38 858k€ hors charges financières. Une fois les cessions d'actifs réintégrées, les RRF progressent alors de +0,83%.

S'agissant des RRF, elles se présentent comme suit (chap=chapitre) :

... en structure

- 1/ des impôts et taxes –chap73 : 38 256k€ (87,85% en structure cessions d'actifs non incluses)
- 2/ des dotations et participations –chap74 : 3 055k€ (7,02%)
- 3 /des produits des services –chap70 : 1 840k€ (4,22%)
- 4/ des revenus du patrimoine communal –chap75 : 273k€ (0,63%)
- 5/ autres (dont produits financiers) – chap013/chap76/chap77 : 124k€ (0,29%).

Les 3 premiers postes expliquent 99,09% du financement des services publics locaux de la commune.

... en dynamique, pour les postes majeurs

- 1/ des impôts et taxes –chap73, +0,09%
- 2/ des dotations et participations –chap74, +9,56%
- 3 /des produits des services –chap70, -35,62%
- 4/ des revenus du patrimoine communal –chap75, -2,46%

La faible dynamique des impôts et taxes (+0,09%) sur près de 88% des RRF combinée à la forte dynamique observée sur les dotations et participations (+9,56%) sur la 2^{ème} ressource la plus importante tirée par un reversement de la CAF supérieur aux attentes notamment sur la petite enfance (cf. infra) ont joué un rôle d'amortisseur pour expliquer la chute relative des recettes (-3,14%) face à un recul significatif des produits inscrits au chapitre 70 de 1m€.

S'agissant des DRF, elles se présentent comme suit :

... en structure

- 1/ des dépenses de personnel –chap012 : 23 417k€ (60,26% en structure des DRF hors charges financières, péréquation et reversement team inclus)
- 2/ des dépenses à caractère général –chap011 : 5 910k€ (15,21%)
- 3/ des atténuations de produits –chap014 : 4 823k€ (12,41%) – il s'agit ici de péréquation et reversement team.
- 4/ des autres dépenses de gestion courant –chap65 : 4 041k€ (10,40%)
- 5/ autres (dont reversement redevance spéciale) –chap67 : 667k€ (1,72%)

... en dynamique, pour les postes majeurs

- 1/ des dépenses de personnel –chap012, +0,22%
- 2/ des dépenses à caractère général –chap011, -11,91%
- 3/ des atténuations de produits –chap014, -0,44%
- 4/ des autres dépenses de gestion courant –chap65, -8,08%

i/ Focus sur les dépenses de gestion courante :

Les dépenses se sont inscrites en baisse pour la quasi-totalité d'entre elles (entre -0,44% et -11,91%), exception faite de la masse salariale qui a très légèrement progressé. Cette baisse quasi-générale masque un surcroît de dépenses COVID réalisées en réponse à la pandémie pour la protection des agents et des administrés à concurrence de 206k€ (masques, gel ..). (auxquels) Il convient d'ajouter à cela, le soutien de la ville en direction des plus faibles (135k€ de plus cette année soit +53,7% à 386k€ à destination du CCAS ou encore 15k€ de plus au bénéfice d'associations (Sol épi, Secours populaire...). Ces dernières dépenses sont des dépenses exceptionnelles qui par définition émarginent au chapitre 67 (+11,69% à 680k€).

Concernant le chap011, la baisse de la dépense représente 799k€, tous les périmètres contribuant à cette baisse exception faite du périmètre qui a enregistré les dépenses COVID vu supra (Direction générale), du patrimoine bâti et des systèmes d'information dont la dépense a cru respectivement de +6,2% et de +10,1% (cf infra).

Concernant le chap65, la baisse est expliquée par la baisse enregistrée au FCCT (-46,7%), avec un effet base défavorable puisque l'année 2019 avait été une année « haute » en terme de contribution au FCCT avec notamment le financement des bornes d'apport volontaires enterrées (compétence déchets).

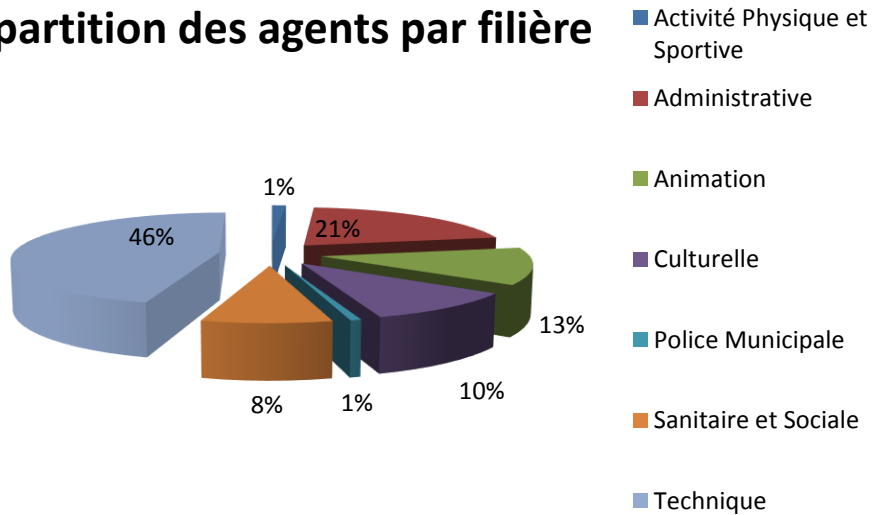
Les dépenses de personnel (chap012) s'élèvent à 23 417k€. Cette augmentation modérée de +0.22% s'explique principalement par le contexte pandémique de l'année 2020 qui a entraîné une suppression de plusieurs animations et festivités organisées par la commune ainsi que de la vacance de plusieurs postes notamment à la police municipale, à la direction des services techniques etc.

D'un point de vue structurel, elles sont consacrées à 98,84% à la rémunération et aux paiements des charges de personnel, le reste étant la cotisation d'assurance statutaire ainsi que la cotisation à la médecine du travail et factures y afférents (270 260€ en 2020).

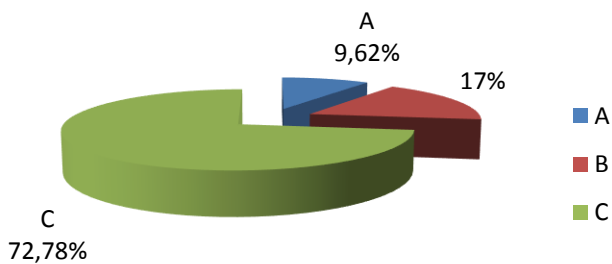
Au 31 décembre 2020, 95% des agents rémunérés (hors vacataires) sont des agents permanents dont environ 80% ont un statut de fonctionnaire (titulaire et stagiaire).

Plus de 72% de l'ensemble des agents permanents sont des agents de catégorie C. 62% soit presque 2/3 sont des femmes.

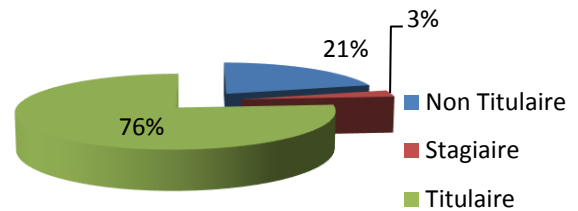
Répartition des agents par filière



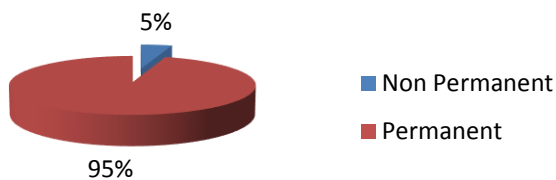
Répartition par catégorie hiérarchique



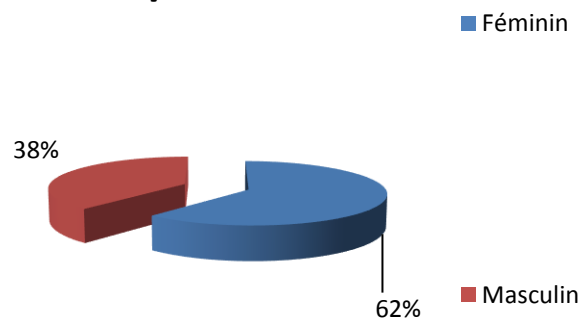
Statut des agents



Répartition des agents par statut hors vacataires



Répartition Homme/Femmes



D'un point de vue dynamique, les dépenses de personnel s'inscrivent en hausse de +0,22% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique principalement par deux facteurs importants, le ralentissement du GVT (glissement vieillesse technicité) et le non-recrutement sur plusieurs postes restés vacants sur l'année 2020.

- ✚ Le glissement vieillissement technicité (GVT) est un phénomène qui contribue aux variations de masse salariale et permet de mieux comprendre l'augmentation du salaire moyen des fonctionnaires. La rémunération des fonctionnaires évolue, en effet, automatiquement au grès de leur avancement qui est, lui-même en partie fonction de leur ancienneté. Ainsi même sans augmentation générale de la valeur du point d'indice (ce qui est le cas depuis 2017) la masse salariale de la collectivité, à toute chose égale par ailleurs, augmente automatiquement.

Cette composante « évolution de carrières » est ensuite accentuée ou réduite par une seconde composante qui est le turn-over, c'est-à-dire le solde de masse salariale entre les entrées et les sorties sur le même nombre de poste. Souvent, cette composante vient réduire l'effet à la hausse du GVT puisque les nouveaux entrants sont souvent moins rémunérés que les agents sortants surtout dans une collectivité stable comme Chevilly-Larue où les départs se font pour beaucoup en fin de carrière, au titre de la retraite.

L'effet du GVT sur la masse salariale de la ville était jusque là compris entre 1 et 2 % par an selon les années. Or, du fait des dernières réformes statutaires gouvernementales initiées depuis 2016 et s'échelonnant jusqu'en 2021 dans le cadre du Parcours Professionnel, carrières et rémunérations (PPCR), l'évolution des carrières a été fortement ralentie (avancement d'échelon à la durée unique correspondant anciennement à la durée maximum d'avancement, et conditions d'avancement et de promotion de carrière plus contraignantes) réduisant ainsi de fait l'augmentation de la masse salariale

- ✚ Le second facteur explicatif est un nombre de poste vacants plus importants que prévus en 2020 ; notamment sur le secteur de la Police Municipale depuis sa création en juin 2019 et la difficulté.
De plus, suite aux départs de fonctionnaires (retraite, mutation, etc.) certains emplois sont restés vacants une grande partie de l'année du fait des difficultés à recruter sur certains secteurs en pénurie (métiers techniques par exemple).

ii/ Focus sur les autres dépenses (financières et exceptionnelles) :

Pour les charges financières, en 2020 les intérêts payés par la ville s'élèvent à un montant total de 703k€, soit une baisse de -6,69% par rapport à l'exercice 2019. Il convient de souligner que ce total des intérêts payés ne reflète pas la réalité financière de la gestion de la dette sur l'exercice 2020. En effet, une ligne d'emprunt de la ville a enregistré sur l'exercice 2020 des intérêts négatifs de -14k€ (donc au bénéfice de la ville). Cependant, ces intérêts négatifs de -14k€ ont été neutralisés à 0 par l'établissement bancaire (pas de versement au profit de la ville).

Quant aux dépenses dites exceptionnelles, elles sont par définition aléatoires et doivent donc faire l'objet de retraitements du point de vue d'une analyse tendancielle.

Néanmoins, comme évoqué supra, elles participent à l'effort de la ville (680k€, +11,69%) et viennent donc consommer de l'épargne. Des opérations de rattrapage en matière de déchets avaient contribué à « reflater » fortement ces mêmes dépenses exceptionnelles en 2019 ce qui explique que la progression ne soit que de +11,69% alors que l'effort COVID (170k€ inscrit à ce poste) a été important.

iii/ Tableau récapitulatif de l'impact COVID sur les flux de fonctionnement en 2020 :

(en €)	DRF*		RRF**	
	dépenses en +	dépenses en -	recettes en +	recettes en -
chap011 - charges à caractère général	205 770	-1 004 809	chap70 - produits des services	-1 017 699
chap012 - dépenses de personnel	100 962		chap73 - impôts et taxes (1)	53 743
chap65 - autres dépenses de gestion courante			chap74 - dotations et participations (2)	414 910
chap67 - charges exceptionnelles	170 000		chap75 - autres produits de gestion courante	-21 388
TOTAUX	476 732	-1 004 809	TOTAUX	468 653
		-528 077		-644 205
impact sur Epargne	-116 128			

* dépenses réelles de fonctionnement

** recettes réelles de fonctionnement

(1) : en +, dotation de solidarité métropolitaine/ en -, taxe de séjour

(2) : en +, subvention de l'Etat pour 54 695€ pour achat masques, gel..., subvention exceptionnelle de la CAF pour 360 215€

Le détail des évolutions hausse/baisse est explicité dans la 2^{ème} partie du document.

iv/ L'affectation du résultat :

D'un point de vue comptable, le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 3 345k€, en forte hausse par rapport à son homologue 2019 (+26,51%). Ce résultat de la section de fonctionnement doit financer en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 1 405k€. Ce besoin de financement correspond au résultat de la section d'investissement de 2020 +426k€ minoré du déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent (-335k€) et du solde négatif des restes à réaliser (-1 496k€).

En conséquence, ce résultat de clôture de la section de fonctionnement permet la couverture du besoin de financement vu supra et sa partie excédentaire permet de délivrer un excédent reporté de 1 941k€ qui sera repris au budget supplémentaire 2021. Il s'agit des disponibilités réelles dont il est question en bas de la page 1.

v/ Le financement de la section d'investissement :

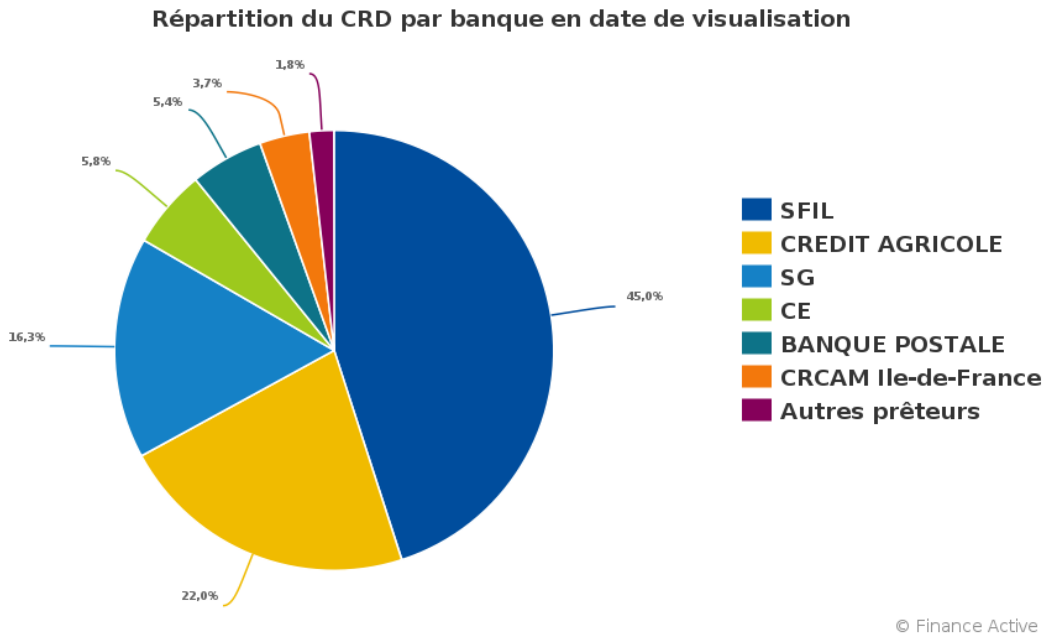
La section d'investissement présente une exécution en dépenses d'équipement à hauteur de 5 865k€ et 2 607k€ de remboursement d'emprunts en capital complété par un solde d'exécution négatif reporté (335k€) financé par 1/des ressources propres (amendes de police, FCTVA, taxe d'aménagement pour 1 155k€), 2/les excédents capitalisés (825k€) – il s'agit de la partie du résultat de clôture 2019 affectée à la couverture du besoin de financement (d'investissement), 3/les subventions d'investissement (685k€), 4/des dépôts reçus et autres immobilisations financières (25k€), 5/les dotations aux amortissements et cessions (4 410k€, 6/un emprunt de 1 960k€.

L'écart entre les titres et les mandats de la section d'investissement ressort à +92k€ qui corrigé du solde des reports négatifs (-1 496k€) fait état du besoin de financement indiqué ci-dessus (1 405k€).

vi/ Focus sur dette :

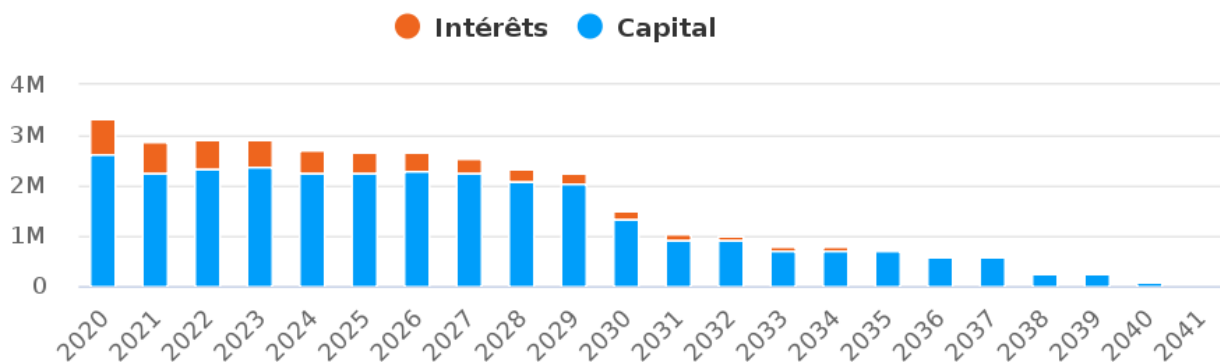
Au 31 décembre 2020, la dette de la ville s'élève à 25 642k€. La durée de vie résiduelle et la durée de vie moyenne sont respectivement de 13 ans et 6 mois et de 6 ans et 6 mois. Le taux moyen pondéré pour 2020 ressort à 2,59% contre 2,64% en 2019 et le ratio de désendettement (encours de la dette au 31/12/2020/Epargne brute) ressort à 6,43.

L'encours de dette de la ville se répartit entre les différents prêteurs comme suit :

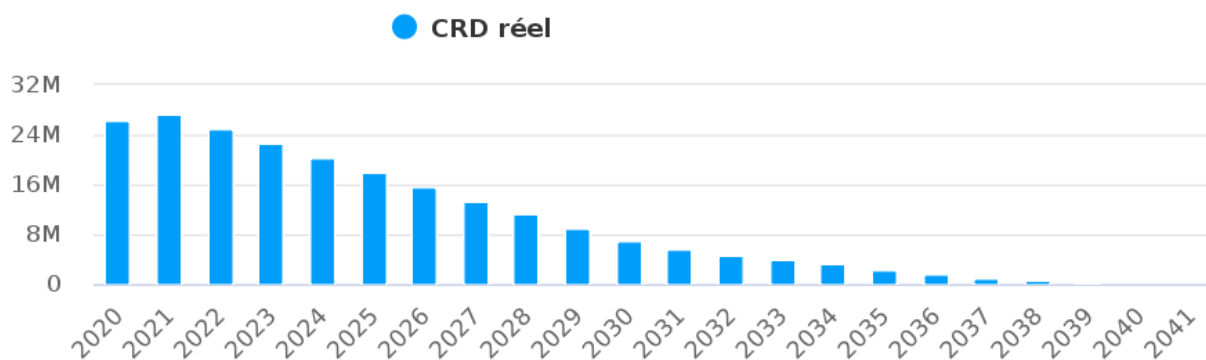


Sans tenir compte des nouveaux emprunts qui seront à souscrire sur les exercices à venir, le profil d'extinction de la dette de la ville se présente comme suit :

➤ **Pour les annuités de la dette :**



➤ **Pour le capital restant dû (CRD) :**



2°) L'ACTIVITE DES SERVICES :

La revue se fait dans l'ordre lexicographique, dépenses et recettes (chap. est l'abréviation de chapitre).
Les chapitres correspondent aux natures de dépenses et de recettes suivantes :

- chap011 : charges à caractère général,
- chap012 : charges de personnel,
- chap65 : autres charges de gestion courante
- chap70 : produits des services
- chap73 : impôts et taxes
- chap74 : dotations et participations
- chap75 : autres produits de gestion courante

Les recettes sont signées négativement.

a°) Services opérationnels :

ACTION SOCIALE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	110 126	102 267	-7,14%
chap012	1 153 158	1 104 933	-4,18%
chap65	255 211	258 223	1,18%
chap67		135 000	
chap70	-295 626	-196 350	-33,58%
chap74	-144 361	-116 391	-19,38%
chap75	-38 365	-34 229	-10,78%
net	1 040 142	1 253 453	20,51%

L'exécution des dépenses brutes hors masse salariale (chap011+chap65+chap67) ressort à 495k€, contre 365k€ en 2019, soit une progression de +35,6% ; à noter que la subvention au SMSH (118k€) et l'aide apportée à l'épicerie solidaire (65k€), bien qu'elles émargent sur le périmètre du service finances (intégrées au chap65 et chap67) participent également de la politique publique sociale de la ville.

Parmi les autres dépenses structurantes figure la subvention au CCAS qui a été majorée de 135k€, ce qui porte le soutien de la ville à 386k€.

Les actions structurantes et récurrentes du service ont connu des fortunes diverses : les dépenses d'animation du foyer Gabriel Chauvet ont baissé de -4k€, par rapport à 2019, pour s'établir à un montant total de 4k€ en 2020 (-4k€ à 4k€) ; pour le service d'accueil médical initial – SAMI le montant des dépenses est resté stable en 2020 (inchangé à 57k€) ; pour la permanence dédiée aux violences conjugales les dépenses sont assez stables aussi par rapport à 2019 (quasi-inchangé à 21k€) ; pour les sorties des familles les dépenses s'élèvent à un montant total de 9k€ soit une baisse de -3k€ par

rapport à 2019.(-3k€ à 9k€) ; en ce qui concerne la participation au dispositif de téléalarme des personnes dépendantes, la maintenance des défibrillateurs installés dans la Commune, et les cours de langue française les dépenses sont restées assez stables (toutes 3 inchangées).

Les recettes de fonctionnement du service de l'Action sociale se contractent de -27,5% à 347k€ en 2020. Figurent dans ces recettes :

- Le produit lié aux aides ménagères qui s'établit à 31k€ soit une baisse de -23k€ par rapport à 2019 (baisse à 31k€, -23k€) ;
- Les produits des services, notamment le repas à domicile enregistre une baisse de -24k€ en 2020 pour s'établir à un total de 126k€.(baisse à 126k€, -24k€) ;
- Le produit des services d'aides ménagères s'élève à 72k€, soit une baisse de -23k€ par rapport à 2019 (baisse à 72k€, -23k€) ;
- Les repas au foyer enregistrent la plus forte baisse des recettes de fonctionnement de l'Action social -57k€ soit un total de 1k€ en 2020.(baisse à 1k€, -57k€),
- Pour les services de pédicurie, sorties des familles, cours de langue française, il ressort une baisse peu significative (baisse peu significatives) ;
- Pour le reste : la refacturation au SAMI est restée inchangée (inchangé), et les revenus de la location du patrimoine communal s'élèvent à 34k€ en 2020, soit une baisse de -4k€. (baisse à 34k€, -4k€).

En conclusion, pour le service de l'Action sociale, en 2020 les charges directes (fléchées) s'élèvent à un total de 1 600k€, tandis que le total des recettes s'élève à 347k€. Le coût restant, non financé par les recettes du service de l'Action s'établit à 1 253k€. Ce dernier est en progression de +20,51% par rapport à 2019.

CONSERVATOIRES :

Arts plastiques

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	30 181	26 269	-12,96%
chap012	211 136	215 574	2,10%
chap70	-33 382	-13 383	-59,91%
net	207 935	228 460	9,87%

Conservatoire musique et danse

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	44 087	25 619	-41,89%
chap012	919 858	890 165	-3,23%
chap70	-120 026	-81 248	-32,31%
net	843 919	834 536	-1,11%

Consolidation

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	74 268	51 888	-30,13%
chap012	1 130 994	1 105 739	-2,23%
chap70	-153 409	-94 631	-38,31%
net	1 051 854	1 062 996	1,06%

Concernant les arts plastiques, l'exécution des dépenses (chap011) s'est tassée à 26k€ (-12,9%).

Les prestations de services constituent le principal poste de dépenses, elles concernent les initiatives

(ateliers d'art numérique, automne 2020, sortie d'atelier...) quasi-inchangées. A cela s'ajoutent les achats de petits matériels et fournitures de petits équipements. (baisse à 8k€, -3k€).

Les recettes s'inscrivent dans la même tendance (-59,9% à 13k€).

S'agissant du conservatoire de musique et danse, l'exécution des dépenses (chap011) s'établit à 26k€ (-41,8%).

Parmi les initiatives impactées figurent l'atelier jazz (pas d'exécution, -2k€), les galas de danse (pas d'exécution, -7k€), les locations d'instruments (baisse à 1k€, -9k€).

Les recettes (droits d'inscription principalement) s'établissent à 81k€, soit -32,3%.

En consolidé, le coût net sur charges directes progresse de +1,06% à 1 062k€.

DEMOCRATIE LOCALE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	2 137	3 228	51,07%
net	2 137	3 228	51,07%

Les dépenses (chap011) s'établissent à 3k€ (+51,1%) ; elles concernent exclusivement les comités de quartier.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	129 541	110 336	-14,83%
chap012	52 035	88 000	69,12%
chap75	-15 440	-37 220	141,06%
net	166 136	161 115	-3,02%

L'exécution des dépenses (chap011) ressort à 110k€ (-14,8%).

Les actions économiques suivantes ont été suivies dans les cas, exécutées ou non : brocante (pas d'exécution, écart non significatif), marché campagnard (stable à 34k€), marché forain (baisse à 52k€, -17k€) ; la taxe foncière supportée sur les murs des locaux commerciaux est quasi-inchangée (12k€).

A noter des droits de voirie pour 33k€ (commerces cœur de ville et marché forain).

Les recettes tirées de la location des murs de boutiques s'inscrivent en hausse à 37k€ (+141,1%).

Le coût net sur charges directes est en diminution (-3% à 161k€).

ENSEIGNEMENT/ENFANCE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	583 271	312 937	-46,35%
chap012	5 689 364	5 504 475	-3,25%
chap65	99 713	98 602	-1,11%
chap70	-497 209	-274 698	-44,75%
chap74	-424 618	-366 333	-13,73%
net	5 450 521	5 274 983	-3,22%

L'exécution des dépenses (chap011+chap65) s'établit à 412k€ (-39,7%).

Les dépenses à caractère général (chap011) ressortent à 312k€ (-46,3%), elles comprennent les activités structurantes que sont les classes d'environnement (baisse à 83k€, -181k€), les séjours hiver et été (baisse à 54k€, -10k€) et les accueils de loisirs (baisse à 38k€, -70k€) ou encore la ludothèque (hausse à 3k€, +1k€). A cela s'ajoutent les dépenses dédiées à la rentrée scolaire (baisse à 68k€, -8k€). Emargent également dans ce périmètre, les dépenses dédiées à l'hygiène des locaux (baisse à 64k€, -3k€).

Concernant le chap65, les dépenses ressortent à 99k€ (-1,1%). Est principalement visée ici la participation du budget ville à la Caisse des Ecoles (CDE), inchangée à 95k€.

Le financement global est en baisse (-30,5%) à 641k€ et tiré principalement par le recul de la facturation des usagers (baisse à 275k€, -223k€), et dans une moindre mesure des participations de la CAF (366k€, -58k€).

L'exécution du budget de la CDE 2020 fait état de 56k€ de dépenses (fournitures transport et versement à organismes publics (coopératives scolaires, écoles..) financées par 119k€ de recettes constituées des 95k€ de subvention communale vue supra et d'un excédent reporté de 25k€.

Le coût net sur charges directes se contracte (-3,2% à 5 275k€).

ETAT CIVIL / ELECTIONS :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	11 087	14 051	26,74%
chap012	284 670	345 659	21,42%
chap65	821	2 046	149,36%
chap70	-10 823	-9 927	-8,28%
chap74	-17 275	-20 116	16,44%
net	268 479	331 714	23,55%

S'agissant du périmètre état civil/élections, les dépenses (chap011+chap65) s'établissent à 16k€ (+35,2%), tirées principalement par le poste « entretien et réparation de terrains », 10k€ (+4k€). La contribution au Sifurep est reconduite (2k€) avec un rattrapage d'un an.

Quant aux recettes, elles progressent à 30k€ (+6,9%), compte-tenu d'une progression des dotations (+16,4% à 20k€) – dotation pour le recensement, les titres sécurisés et les frais d'assemblées électorales. Les ventes de concessions funéraires s'inscrivent à 10k€ k€ (quasi-stable). Le coût net sur charges directes ressort majoré (+23,5% à 332k€).

MEDIATHEQUE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	121 097	114 769	-5,23%
chap012	755 532	757 140	0,21%
chap70	-1 889	-3 060	62,05%
net	874 741	868 849	-0,67%

L'exécution des dépenses (chap011) s'établit à 115k€ (-5,2%). Les actions conduites sur l'exercice ont été les suivantes : l'accompagnement du PEL (baisse à 15k€, -5k€), les journées du patrimoine, Chevilly-Larue ville du Conte, valoriser le cinéma (pour toutes ces actions, écarts peu significatifs), musiques vivantes (baisse à 4k€, -4k€), médiations littéraires (forte augmentation à 17k€, +16k€), évènement avril-juin, démocratiser l'accès aux nouvelles technologies, projet thématique rentrée 2020 (pour toutes ces actions, écarts peu significatif).

Les fonds (livres, CD, DVD, jeux vidéos, revues, abonnements papier et en ligne) ont été renouvelés (baisse à 24k€, -18k€).

Des recettes accessoires sont en baisse (3k€, +62,1%) Il s'agit notamment de prêts non restitués. Le coût net sur charges directes reste stable (-1% à 868k€).

PETITE ENFANCE :

Coordination Petite enfance

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	9 742	8 925	-8,38%
chap70			#DIV/0!
chap74	-18 150	-18 150	0,00%
net	-8 408	-9 225	9,71%

Crèche familiale

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	8 884	7 972	-10,26%
chap70	-77 372	-61 697	-20,26%
chap74	-515 698	-627 183	21,62%
net	-584 186	-680 908	16,56%

Crèche Maison bleue

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	19 537	15 305	-21,66%
chap70	-40 815	-36 046	-11,68%
chap74	-297 182	-364 810	22,76%
net	-318 459	-385 550	21,07%

Crèche Gaston Variot

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	30 675	25 911	-15,53%
chap70	-152 667	-97 468	-36,16%
chap74	-382 907	-421 707	10,13%
net	-504 899	-493 263	-2,30%

Centre multi-accueil

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	22 805	27 974	22,67%
chap70	-79 542	-55 501	-30,22%
chap74	-388 385	-416 128	7,14%
net	-445 122	-443 655	-0,33%

Relais assistantes maternelles

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	46 666	28 057	-39,88%
chap70			#DIV/0!
chap74			#DIV/0!
net	46 666	28 057	-39,88%

Consolidation Petite enfance

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	138 308	114 144	-17,47%
chap012	2 874 585	2 754 221	-4,19%
chap70	-350 395	-250 712	-28,45%
chap74	-1 602 321	-1 847 978	15,33%
net	1 060 177	769 676	-27,40%

Le périmètre de la petite enfance s'apprécie au regard des différentes structures listées ci-dessus.

Globalement, la consolidation fait état d'une exécution des dépenses (chap011) de 114k€ (-17,5%). L'orientation par structure est majoritairement baissière (seul, le centre multi-accueil « Les petites colombes » voit son chapitre 011 progresser (28k€, +5k€).

Le financement s'opère sur la base d'un montant global (chap70+chap74) de 2 099k€ (+7,5%), pour 251k€ (-28,5%) des familles et de 1 848k€ (+15,3%) de la CAF (PSU et CEJ).

Sans surprise, les participations des familles sont orientées à la baisse (de -11,7% pour la crèche Maison bleue à 36k€ à -36,2% à 97k€ pour la crèche Gaston Variot) ; a contrario, toutes les structures ont perçu des participations de la CAF en augmentation (à l'identique pour la coordination à 18k€ jusqu'à +22,8% à 365k€ pour la crèche Maison bleue). A noter qu'une participation exceptionnelle de la CAF de 360k€ afin de compenser la fermeture des structures est également venue majorer l'ensemble de ces participations, tout en maintenant le niveau de la PSU attendue, ce qui a eu pour effet de combler les 100k€ de manque à gagner sur les participations tout en produisant un supplément de 260k€ sur les participations. Pourquoi

Ces financements CAF progressent à 1 848k€ (+15,33% en consolidé, soit +246k€), effaçant du même coup la contraction des participations des familles (-100k€).

Le coût net consolidé sur charges directes s'inscrit en baisse (-27,4% à 770k€).

RELATIONS INTERNATIONALES :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	29 620	16 141	-45,51%
chap65	30 500	30 500	0,00%
net	60 120	46 641	-22,42%

L'exécution de ce budget (chap011+chap65) ressort à 47k€ (en baisse de -22,4%).

Toutes les exécutions des partenariats ont été soit réduites à néant, soit réalisées partiellement comme en atteste la baisse du chapitre 011 (-45,5%). Seuls, les engagements via les structures associatives ont été reconduits (chap65).

RELATIONS PUBLIQUES :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	331 404	180 668	-45,48%
chap012	326 286	329 276	0,92%
chap70	-6 080	0	-100,00%
chap74		-10 000	#DIV/0!
chap75	-34 659	-19 050	-45,03%
net	616 951	480 893	-22,05%

Les dépenses (chap011) ressortent en forte baisse (-45,5% à 181k€). Les actions traditionnelles ont connu des exécutions diverses : fête communale (pas d'exécution, -97k€), vœux de la municipalité (24k€, +3k€), soirée du personnel (pas d'exécution, remise de paniers garnis à la place, 38k€, -6k€), réception des enseignants (pas d'exécution, -6k€), bal des pompiers (pas d'exécution, -4k€), les planches (18k€, -2k€), la Sainte Cécile (pas d'exécution, -7k€), les ateliers de gastronomie (pas d'exécution, -5k€) pour ne citer que les plus significatifs.

A noter côté recettes, une aide exceptionnelle du département de 10k€ pour les Planches qui a permis d'en limiter le recul (29k€, -27,6%). Les locations de salles sont à la peine.

Le coût net sur charges directes se tasse significativement (-22,1% à 481k€).

RESTAURATION :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	1 034 548	766 015	-25,96%
chap012	1 437 539	1 506 434	4,79%
chap70	-700 817	-326 518	-53,41%
chap74	-3 829	0	-100,00%
net	1 767 442	1 945 932	10,10%

Les dépenses (chap011) s'établissent à 766k€ (-25,9%). Dans ce contexte particulier de la COVID, les achats de denrées alimentaires pour la restauration scolaire représentent toujours les $\frac{3}{4}$ de ce budget (baisse à 560k€, -221k€) ; figurent ensuite les prestations (baisse à 14k€, -40k€), la diététicienne (baisse à 7k€, -12k€), la maintenance et l'entretien des équipements de cuisine (baisse à 58k€, -3k€), les produits jetables alimentaires (hausse à 38k€, +11k€), les produits lessiviels (baisse à 17k€, -7k€), et les locations de véhicules frigorifiques (hausse à 48k€, +3k€).

Les ressources se contractent à 327k€ (-53,4%) et proviennent essentiellement de la facturation de la restauration scolaire.

Le coût net sur charges directes augmente de +10,1% à 1 946k€.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	159 674	113 774	-28,75%
chap012	689 573	624 392	-9,45%
chap65	3 500	3 700	5,71%
chap67	5 180	6 730	29,92%
chap70	-27 765	-20 328	-26,79%
chap74	-98 128	-49 748	-49,30%
net	732 034	678 519	-7,31%

L'exécution des dépenses (chap011+chap65+chap67) ressort à 124k€ (-26,2%). Parmi les actions impactées en 2020, les animation hors les murs (baisse à 5k€, -4k€), les ateliers cirque (baisse à 16k€, -16k€) et hip hop (baisse à 10k€, -11k€), les séjours lycéens (baisse à 13k€, -5k€) et les espaces lycéens (baisse à 3k€, -5k€) sont autant d'exécutions en baisse ; seuls, les espaces collégiens (hausse à 11k€, +1k€) et les séjours collégiens (hausse à 20k€, +3k€) ou encore les actions de prévention et de citoyenneté (quasi-stable à 10k€, +1k€) ont réussi à tirer leur épingle du jeu.

Les actions de prévention (AERA) ont été réalisées (chap65, 4k€) et des aides (permis de conduire, première installation, mutuelle, projet jeune) ont été versées (chap67, 7k€).

Les recettes se sont fortement tassées (70k€, -44,3%) avec une évolution des participations CAF stable pour la PSU et défavorable pour le CEJ.

2 aides sont néanmoins venues consolidées le dispositif (+12k€ de l'Etat (Direction de la jeunesse) et +10k€ de la région IDF pour le plan « Vacances apprenantes »).

Le coût net sur charges directes est en baisse (-7,3% à 679k€).

SPORTS :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	77 972	77 091	-1,13%
chap012	1 231 613	1 344 371	9,16%
chap70	-106 760	-36 957	-65,38%
chap74	-4 790	-2 500	-47,81%
chap75	-35 994	-30 214	-16,06%
net	1 162 041	1 351 791	16,33%

Les dépenses (chap011) sont restées stables à 77k€ (-1,1%). Ici encore, les impacts sur les actions sont différenciés, l'exécution du poste « gestion et entretien de la piscine » est en hausse à 39k€, +15k€ ; dans le même temps, les exécutions des actions « gestion et entretien des installations sportives » (baisse à 32k€, -10k€) et forum de rentrée (baisse à 5k€, -4k€) compensent la hausse précédente sachant que les actions « journée scolaire sportive » et « participation à la fête communale » n'ont pas été exécutées.

Le financement s'est opéré à partir des participations des familles (37k€, -65,4%), les dotations (3k€, -47,8%), les revenus du patrimoine communal (30k€, -16,1%).

Le coût net sur charges directes augmente de +16,3% à 1 352k€.

TRANQUILLITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	13 110	13 556	3,40%
chap012	324 034	468 337	44,53%
net	337 144	481 893	42,93%

L'exécution des dépenses s'établit à 14k€ (+3,4%). Il n'y a pas eu de financement dédié en 2020 hormis les recettes (amendes de police, 213k€) classées en recettes d'investissement.
Le coût net sur charges directes ressort à 482k€ (+42,9%).

TRANSITION ECOLOGIQUE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	16 990	13 213	-22,23%
chap012	71 904	94 929	32,02%
net	88 894	108 142	21,65%

Les dépenses (chap011) ressortent à 13k€ (-22,2%).
Les animations du relais-énergie (stable à 8k€), les actions en matière de développement (stable à 4k€) ont été exécutées ; pas d'exécution pour l'action « l'abeille, sentinelle de l'environnement », -5k€.
Le coût net sur charges directes progresse (+21,6% à 108k€).

URBANISME :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	48 352	51 643	6,81%
chap012	266 036	297 163	11,70%
chap65	1 050	525	-50,00%
chap75	-23 731	-23 968	1,00%
net	291 707	325 363	11,54%

L'exécution des dépenses (chap011+chap65) ressort à 52k€ (+5,59%). Gestion locative (baisse à 25k€, -5k€) et charges de copropriété (hausse à 10k€, +1k€), bail emphytéotique (stable à 9k€) sont autant d'actions menées sur l'exercice. A noter la permanence conseil au CAU94 pour 2k€ depuis 2020.

Les recettes s'élèvent à 24k€, +1% (redevance d'occupation du domaine public (rod) – antennes orange), le financement étant principalement procuré par la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) pour 300k€ qui figure dans le périmètre des finances (rubrique « impôts et taxes »).
Le coût net sur charges directes progresse de +11,5% à 325k€.

b°) Services supports :

COMMUNICATION :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	298 946	185 060	-38,10%
chap012	532 512	462 289	-13,19%
chap70	-35 931	-29 622	-17,56%
net	795 528	617 727	-22,35%

Les dépenses (chap011) ressortent en baisse à 185k€ (-38,1%).

Ce service support intervient de façon transversale pour l'ensemble des services. Il a donc mécaniquement accompagné la baisse des initiatives sur l'année 2020.

Les recettes se contractent de -17,6% à 30k€ (insertions publicitaires dans les publications de la ville).
Le coût net sur charges directes baisse de -22,3% à 618k€.

DOCUMENTATION / ARCHIVES :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	22 023	18 114	-17,75%
chap012	74 936	76 772	2,45%
net	96 959	94 886	-2,14%

Les dépenses (chap011) s'inscrivent en baisse de -17,7% à 18k€ (documentation générale et technique principalement).

Le coût net sur charges directes baisse de -2,1% à 95k€.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES :

				poids chap011
(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	548 445	494 739	-9,79%	19,34%
chap70			#DIV/0!	
chap75			#DIV/0!	
net	548 445	494 739	-9,79%	

Patrimoine bâti

(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	1 447 570	1 537 505	6,21%	60,12%
chap70		-2 712	#DIV/0!	
chap74	-23 504			
chap75	-253		-100,00%	
net	1 423 813	1 534 793	7,79%	

Voirie propreté

(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	28 976	24 453	-15,61%	0,96%
chap70	-219 652	-152 251	-30,69%	
chap75			#DIV/0!	
net	-190 677	-127 798	-32,98%	

Voirie

(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	420 471	360 887	-14,17%	14,11%
chap70			#DIV/0!	
chap75	-9 384	-9 440	0,59%	
net	411 087	351 447	-14,51%	

Environnement - Espaces verts

(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	161 297	140 005	-13,20%	5,47%
chap70	-3 145		-100,00%	
chap75	-20 000	-20 000	0,00%	
net	138 152	120 005	-13,14%	

Consolidation

(en €)	2019	2020	n/n-1	%
chap011	2 606 759	2 557 589	-1,89%	100,00%
chap012	2 880 003	2 856 399	-0,82%	
chap70	-222 797	-154 963	-30,45%	
chap74	-23 504			
chap75	-29 637	-29 440	-0,67%	
net	5 210 823	5 229 585	0,36%	

L'architecture budgétaire s'articule autour de 3 pôles principaux, par ordre d'importance décroissante, le patrimoine bâti (1 538k€ (chap011), soit 60,1% du budget des services techniques en hausse de +6,2%), l'environnement - espaces verts, voirie, propreté – (525k€ (chap011), soit 26% en structure, en baisse de -13,9%) et la logistique (495k€ (chap011), soit 13,9% en structure en baisse de -9,8%).

Les consommations de fluides, composante majeure du patrimoine bâti sont orientées majoritairement à la hausse - eau/ 194k€, +44k€, électricité/ 580k€, +57k€, le gaz/ 73k€, -3k€ et la géothermie/ 323k€, +17k€ étant orientés à la baisse.

Le financement dédié (-0,67% à 29k€) est principalement procuré par diverses redevances (RODP...). A noter que la redevance spéciale qui représente l'essentiel de la consolidation (155k€ au chap70) concerne la compétence déchets et est reversée au territoire.

Enfin, les droits de voirie dont les évolutions sont très erratiques d'une année à l'autre en fonction notamment des chantiers qui émarginent à la rubrique « impôts et taxes » à hauteur de 27k€, -50%, périmètre : voirie.

En consolidé, le coût net sur charges directes s'établit en légère hausse de +0,36% à 5 230k€.

FINANCES :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	260 807	229 827	-11,88%
chap012	319 833	317 561	-0,71%
chap65	3 813 504	3 460 216	-9,26%
chap67	382 898	167 380	-56,29%
chap70	-453 277	-437 531	-3,47%
chap74	-425 709	-586 590	37,79%
chap75	-102 284	-99 099	-3,11%
chap77*	-659 460	-1 810 942	174,61%

*dont 1 795 703€ de cessions d'actifs.

Les dépenses du périmètre couvrent l'ensemble des dépenses de structure transversales (affranchissement, télécoms, cotisations diverses, fiscalité) auxquelles se rajoutent les autres charges de gestion courante (créances éteintes, contingent incendie, FCCT .), les subventions et les charges financières.

L'exécution du chap011 ressort à 230k€ (-11,9%). L'origine de cette baisse se trouve sur l'affranchissement (73k€, -30k€) et sur les telecoms (68k€, -14k€) compensée pour partie par une hausse sur une prestation de service (travail de mise à jour de l'inventaire des panneaux publicitaires servant de base à la TLPE pour 7k€ qui ont généré en 2020, 300k€ de produits fiscaux).

Le chap65 a été exécuté à hauteur de 3 460k€ en baisse de -9,3% ; la ligne dédiée au FCCT – versé par la ville à l'EPT GOSB pour le financement des compétences transférées - explique comme chaque année, les décalages à la hausse ou à la baisse enregistrés sur ce chapitre qui, on le rappelle concerne sinon principalement les subventions aux associations ; la baisse enregistrée sur le FCCT ressort à -407k€ à 464k€ ; a contrario, la partie fonctionnement du contingent incendie s'établit en hausse à 364k€, +52k€.

Il est rappelé que la plupart des subventions versées aux associations de la ville (1 625k€) stable et la dotation au théâtre (epic - 1 008k€ inchangé) - non compris les subventions versées au CCAS, à la CDE et aux associations dans le cadre du jumelage qui sont traitées dans leur budget respectif – émargent sur ce périmètre.

Les subventions exceptionnelles complètent le dispositif (hausse à 128k€ auxquels il faut rajouter les 135k€ pointés supra pour le CCAS, +52k€ dont les aides à Sol epi et au Secours populaire notamment)

Figurent enfin dans le champ budgétaire du service, les charges financières (690k€).

S'agissant des recettes, le service enregistre les produits des services et du domaine (chap70) et surtout les recettes structurantes que sont les impôts et taxes (chap73), les dotations et participations (chap74), les autres produits de gestion courante (chap75), les produits financiers (chap76) et les produits exceptionnels (chap77).

Les produits des services et du domaine ressortent à 438k€ (-3,5%) et intègrent notamment la redevance d'occupation du domaine public communal (rodpc) perçue du syndicat pour la géothermie, la refacturation au territoire des personnels de la ville mis à disposition pour l'exercice des compétences transférées, les refacturations aux associations des personnels de la ville détachés au Théâtre, au COS. Toutes ces recettes sont stables, la baisse provenant de la non-inscription en 2020 d'un crédit de tva sur les secteurs concernés.

La fiscalité directe locale délivre une ressource globale de 14 622k€ (+1,14%) et se répartit ainsi :

- taxe d'habitation : 5 465k€ (+1,45%) ;
- foncier bâti : 9 076k€ (+0,76%) ;

- foncier non bâti : 35k€ (+5,37%) ;
- et 46k€ de rôles supplémentaires.

Plus précisément, le panorama du foncier bâti 2020 se décompose comme suit :

(bases en €)	bases 2019	bases 2020	% n/n-1	% structure 2020
Locaux d'habitation ordinaire	18 204 418	18 471 938	1,47%	31,02%
Locaux d'habitation à caractère social	1 947 687	1 970 767	1,18%	3,31%
Autres locaux passibles de la TH	195 029	196 453	0,73%	0,33%
Locaux à usage professionnel et commercial	33 503 611	33 951 520	1,34%	57,02%
Etablissements industriels	4 891 912	4 950 874	1,21%	8,31%
Total général	58 742 657	59 541 552	1,36%	100,00%

source : état 1386 - TF

(produits en €)	produits 2019	produits 2020	% n/n-1	% structure 2020
Locaux d'habitation ordinaire	2 776 174	2 816 971	1,47%	31,02%
Locaux d'habitation à caractère social	297 022	300 542	1,18%	3,31%
Autres locaux passibles de la TH	29 742	29 959	0,73%	0,33%
Locaux à usage professionnel et commercial	5 109 301	5 177 607	1,34%	57,02%
Etablissements industriels	746 017	755 008	1,21%	8,31%
Total général	8 958 255	9 080 087	1,36%	100,00%

taux communal : 15,25%

Commentaires/observations :

i/ la forte concentration de quelques acteurs dans la composition de la base de foncier bâti reste de mise en 2020 puisque 4% des contribuables, soit les 200 premiers établissements produisent 75% de la base taxable 2020.

ii/ des écarts figurent entre le calcul théorique ci-dessus (9 080k€) et des procédures de retraitements qui conduisent à une majoration par la Ddfip au ca2020 (9 076k€, cf. ci-dessus).

Les taxes indirectes participent au financement comme suit :

- taxe sur les pylônes : 76k€ (+4,5%) ;
- taxe sur l'électricité : 337k€ (-23,5%) ;
- taxe de séjour : 106k€ (-11,87%) ;
- taxe additionnelle sur les droits de mutation : 579k€ (-11,8%) ;
- taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) : 300k€ (+18,6%).

Total financement impôts et taxes : 16 020k€.

Pour les besoins de cette présentation globale, la TLPE (significative dans son montant) est consolidée ici bien qu'elle émerge sur le périmètre du développement économique.

A noter pour 2020, l'octroi d'une dotation de solidarité métropolitaine exceptionnelle (54k€) par la MGP, conséquence de la COVID. Celle-ci vient compenser pour partie les impacts négatifs enregistrés sur les 3 taxes indirectes (taxe sur l'électricité, taxe de séjour et taxe additionnelle sur les droits de mutation).

Par ailleurs, la ville a perçu l'attribution de compensation de la MGP (20 085k€, stable).

La composante « dotations et participations » ressort à 587k€ (+37,8%) et se répartit ainsi :

- dotation forfaitaire : 0k€ (inchangé) ;
- dotation de solidarité urbaine : 141k€ (+12,1%) ;
- allocations de compensation : 313k€ (+8,7%) ;
- FCTVA (récupéré sur les dépenses d'entretien du patrimoine communal) : 77k€.

Les autres recettes : les redevances pour occupation du domaine public – rodpi/irise/numericable/orange (99k€, -3,1%), les produits financiers pour 26k€ (+116,7%) et les produits exceptionnels pour 1 811k€ (+174,61%) dont 1 795k€ de cessions d'actifs (dont 1 300k€ pour la vente du terrain de la MPT).

Le coût net sur charges directes n'est pas calculé ici car il n'a aucun sens.

INFORMATIQUE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	219 436	241 555	10,08%
chap012	315 600	335 369	6,26%
net	535 036	576 924	7,83%

L'exécution des dépenses au chapitre 011 s'inscrit en hausse (+10,1 à 242k€). Les dépenses visées ici sont la maintenance des applicatifs métiers (hausse à 112k€, +7k€), la maintenance des matériels et logiciels d'infrastructure (hausse à 31k€, +11k€), de la téléphonie (hausse à 8k€, +16k€), de la fibre optique (baisse à 8k€), la gestion du parc multifonctions (stable à 55k€), les prestations de service internet (quasi-inchangé à 8k€) principaux postes de dépenses.

Le coût net sur charges directes est en hausse (+7,8% à 577k€).

PERSONNEL :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	168 490	144 136	-14,45%
chap012	590 411	609 124	3,17%
net	758 901	753 260	-0,74%

Les dépenses (chap011) se tassent sur le chapitre 011 (-14,4% à 144k€). Sont visés ici le versement aux organismes de formation (baisse à 20k€, -22k€), les frais d'annonces et d'insertion pour le recrutement de nouveaux agents (hausse à 32k€, +17k€), les voyages et déplacements (baisse à 47k€, -4k€), les vêtements de travail (hausse à 27k€, +2k€) et les cotisations diverses (baisse à 16k€, -2k€) dont les versements au centre de gestion interdépartemental.

Le coût net sur charges directes baisse (-0,7% à 753k€).

SERVICE JURIDIQUE :

(en €)	2019	2020	n/n-1
chap011	40 494	41 137	1,59%
net	40 494	41 137	1,59%

Le service fait régulièrement appel à des cabinets d'avocats et d'huissiers.

3°) L'INVESTISSEMENT :

A/ Les dépenses réelles d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement ont fortement progressé en 2020 à 8 483k€ (+43,2%)

a/ Immobilisations incorporelles (études et logiciels et autres immobilisations incorporelles) :

crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+Reports 2019)	447k€
mandats émis	136k€
reports 2020	199k€

Cette ligne budgétaire comprend les études réalisées par les services techniques (voirie), l'informatique (migrations), l'enfance (prospective scolaire) et les acquisitions incorporelles (achats de licences liées aux logiciels).

b/ Subventions d'équipement versées :

crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+Reports 2019)	1 330k€
mandats émis	492k€
reports 2020	830k€

Ces dépenses regroupent le contingent incendie, la contribution à l'EPA ORSA, les surcharges foncières des ZAC Anatole France, Triangle des meuniers et la participation de la ville au syndicat de la Gastronomie.

c/ Immobilisations corporelles :

crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+Reports 2019)	3 669k€
mandats émis	1 564k€
reports 2020	1 804k€

Cette ligne budgétaire intègre les acquisitions de biens immobiliers et mobiliers (petits équipements, fournitures, mobilier de bureau, ordinateurs, véhicules et outillages divers) et les travaux réalisés et terminés dans l'année, distinctes des opérations dites pluriannuelles (cf. infra).

d/ Immobilisations en cours (ou travaux) :

crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+Reports 2019)	5 804k€
mandats émis	3 673k€
reports 2020	1 011k€

Sont listées ici les dépenses qui concernent les principales opérations :

Principales opérations réalisées au CA 2020	Crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+reports2019)	Mandats émis	Restes à réaliser 2020
1/ Maison pour tous (<i>composante chap23</i>)	2 526 800	2 526 800	
2/ Nouvelle école	1 007 970	349 293	593 340
3/ Voirie (<i>composante chap23</i>)	429 908	200 678	219 030
4/ Ecole Collet	666 952	176 055	80 978
5/ Reconstitution PMI	187 038	162 123	
6/ Vidéoprotection (<i>composante chap23</i>)	105 986	93 722	17 115
7/ Travaux de mise en accessibilité	122 371	74 506	10 920
8/ Micro-projets cœur de ville	200 006	41 382	23 015
9/ Mesures conservatoires pour toitures	14 024	12 369	29 422
10/ Enfouissement réseau	68 370	12 248	31 878
11/ Locaux PM	75 000	4 491	
total	5 404 424	3 653 668	1 005 698

e/ Emprunts et dettes assimilées :

La ville a amorti 2 607k€ au titre du remboursement en capital. (Restes à réaliser 2020 : 15k€).

f/ Autres immobilisations financières :

crédits ouverts (BP2020+BS2020+DM+Reports 2019)	15k€
mandats émis	0k€
reports 2020	0k€

B/ Le financement des dépenses réelles d'investissement :

Les recettes réelles s'analysent comme suit :

- FCTVA 2020 de 0, reports de 428k€ ;
- taxe d'aménagement encaissée de 942k€ ;
- excédent de fonctionnement capitalisé de 825k€ (prélevé sur le résultat de clôture 2019 pour répondre au besoin d'investissement de la même période) ;
- subventions de la MGP et du Sipperec de 47k€ (renouvellement flotte auto) ;
- solde de la subvention perçue du Département du Val-de-Marne de 50k€ (MPT) ;
- subvention de l'Etat de 0,5k€ (gilets pare-balles) ;
- acompte de l'Agence de l'eau de 8k€ (récupération eaux pluviales gymnase Déricbourg) ;
- subvention de la DRIEE de 474k€ (rénovation piscine) ;
- subvention de la RATP de 106k€ (square Pougne Hérisson) ;
- amendes de police de 213k€ ;

Total chapitre 10-13-138 : 2 666k€ - reports 2020 : 763k€

- emprunt souscrit de 1 960k€ *négocié en septembre 2018 et encaissé en juin 2020.*

Total chapitre 16 : 1 960k€ - reports 2020 : 1 600k€

- travaux refacturés : 3k€

Total chapitre 23 : 3k€ - reports : 0

- remboursement fonds de roulement : 25k€

Total chapitre 27 : 25k€ - reports 2020 : 0

- autofinancement pour le solde, soit : 4 164k€.

Vu,
Le Directeur général des services.